

tuelle de la Californie et déjà les secours devenaient de plus en plus rares. Le P. Junipère, malgré son âge et ses infirmités, résolut alors d'aller plaider lui-même la cause de ses enfants auprès du vice-roi. Accompagné d'un jeune indien il prit le bateau jusqu'à San Blas, sur la côte occidentale du Mexique, et de là se dirigea à pied vers Mexico ; mais à Guadalajara, les deux voyageurs, de fatigue, tombèrent si gravement malades, que l'on jugea prudent de leur administrer les derniers sacrements. L'heure de Dieu n'avait pourtant pas encore sonné et bientôt le P. Serra se trouva en état de poursuivre sa route ; il arriva enfin à Mexico au mois de février 1773.

Il fit connaître au vice-roi Bucareli l'état des missions de Californie et consigna dans un rapport en vingt-deux articles les raisons de continuer l'œuvre entreprise. " J'espère, écrivait-il, que Votre Excellence voudra bien lire ce rapport et décider ce qu'elle trouvera juste et opportun, ce que vous pouvez faire, avec l'assurance que je désire mener à bien votre décision. Si j'obtiens ce que je demande, je m'en retournerai encouragé ; sinon, je serai bien un peu triste, mais toujours je me soumettrai à la sainte volonté de Dieu. " Touché des sentiments de l'humble religieux, le vice-roi, d'accord avec son Conseil, entra dans les vues du P. Serra, et prit des mesures pour l'entretien et l'extension des missions. Bientôt après, le Père reprenait le chemin de sa chère Californie et, en mai 1774, il était de retour à San Carlos de Monterey pour y continuer l'œuvre de Dieu.

C'est à cette époque qu'il faut placer la ruine de la mission de San Diego. Les Indiens encore païens avaient massacré un des Pères et réduit en cendres les bâtiments. Le P. Junipère, en apprenant la triste nouvelle, s'écria : " Dieu soit loué ! Cette mission est désormais solidement établie, puisque la semence de l'Evangile vient d'être arrosée par le sang d'un martyr. " Sans perdre de temps, il se mit en quête de nouveaux fonds pour reconstruire la mission et douze soldats furent ajoutés à la garnison pour protéger les ouvriers. Aucune punition ne fut infligée aux coupables ; au contraire, religieux et soldats traitèrent les Indiens avec plus d'indulgence